



Procès-Verbal Clubs

Réunion du 7 Octobre 2024

Inactivités partielles

528353 – O. DE VAULX EN VELIN – Catégories U12 F à U18 F – Enregistrées le 01/10/24.
516883 – U.S MONTGASCONNAISE – Catégories U14 et U15 – Enregistrées le 01/10/24.
526437 – ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – Catégories U18 et U19 – Enregistrées le 24/09/24.
514696 – J.S. IRIGNY – Catégories U14 et U15 - Enregistrées le 05/10/24.
500153 – A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER – Catégories Futsal Seniors et Futsal U18 et U19 – Enregistrées le 04/10/24.
530038 – S.C. MACCABI LYON – Catégorie Seniors – Enregistrée le 26/09/24.

Radiation

582754 – ASSOCIATION SPORTIVE D'AVENIR.

Inactivité totale

564706 – OLYMPIQUE DE DECINES – Enregistrée le 20/09/24.

Erratum

Une inactivité partielle en catégories U16/U17 a été enregistrée par erreur pour le club SC AVERMOIS. De ce fait, afin de rétablir la situation, ladite inactivité partielle dans les catégories précitées a été annulée à compter du 03/10/24.